

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Fonds immobilier mondial Canada Vie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Gestion de placements Canada Vie limitée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre régulièrement les représentants principaux du gestionnaire et les auditeurs afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Gestion de placements Canada Vie limitée,
gestionnaire du Fonds

Le chef de la direction,



Steve Fiorelli

Le chef des finances,



Jeff Van Hoeve

Le 5 juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Fonds immobilier mondial Canada Vie (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état du résultat global pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour la période close le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 13 juin 2022.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 5 juin 2023

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	29 335	36 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie	105	51
Dividendes à recevoir	138	138
Sommes à recevoir pour placements vendus	1	59
Sommes à recevoir pour titres émis	82	19
Total de l'actif	29 661	37 183
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	110	1
Sommes à payer pour titres rachetés	38	49
Sommes à payer au gestionnaire	2	2
Total du passif	150	52
Actif net attribuable aux porteurs de titres	29 511	37 131

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2023	2022	2023	2022
Série A	14,09	16,51	13 887	17 718
Série F	14,33	16,80	1 333	794
Série F5	8,55	10,63	34	38
Série FW	–	9,97	–	342
Série FW5	–	12,39	–	1
Série N	14,86	17,45	5 857	7 738
Série N5	11,64	14,49	35	43
Série QF	8,16	9,57	1 438	1 965
Série QF5	8,55	10,65	11	14
Série QFW	8,50	9,97	600	631
Série QFW5	9,97	12,39	1	1
Série T5	9,68	12,03	39	77
Série W	14,50	16,98	6 123	7 605
Série W5	8,67	10,77	153	164
			29 511	37 131

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Dividendes	1 421	1 555
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	31	66
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(1 487)	2 990
Profit (perte) net(te) latent(e)	(3 863)	356
Revenu tiré du prêt de titres	3	1
Total des revenus (pertes)	(3 895)	4 968
Charges (note 6)		
Frais de gestion	505	598
Rabais sur les frais de gestion	(11)	(13)
Frais d'administration	66	78
Intérêts débiteurs	1	1
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	65	58
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Autre	1	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	627	722
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	627	722
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(4 522)	4 246
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	153	92
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	(4 675)	4 154

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2023	2022	2023	2022
Série A	(2,24)	1,71	(2 315)	1 858
Série F	(1,66)	1,79	(107)	69
Série F5	(1,21)	0,09	(5)	1
Série FW	(1,12)	0,97	(46)	32
Série FW5	(1,53)	1,45	–	–
Série N	(2,10)	2,28	(864)	1 101
Série N5	(1,61)	1,88	(6)	6
Série QF	(1,24)	1,10	(236)	238
Série QF5	(1,29)	1,23	(2)	2
Série QFW	(1,22)	0,96	(81)	51
Série QFW5	(1,39)	1,45	–	–
Série T5	(1,36)	1,22	(6)	8
Série W	(2,24)	1,70	(984)	770
Série W5	(1,50)	1,16	(23)	18
			(4 675)	4 154

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série F		Série F5		Série FW	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	37 131	37 033	17 718	17 733	794	596	38	1	342	202
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(4 675)	4 154	(2 315)	1 858	(107)	69	(5)	1	(46)	32
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(689)	(868)	(224)	(278)	(32)	(20)	(1)	(1)	–	(10)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(16)	(16)	–	–	–	–	(2)	(1)	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(11)	(13)	(10)	(10)	–	(1)	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(716)	(897)	(234)	(288)	(32)	(21)	(3)	(2)	–	(10)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	3 873	5 529	1 391	2 428	928	298	2	37	100	154
Réinvestissement des distributions	712	892	233	288	32	21	3	2	–	10
Paiements au rachat de titres	(6 814)	(9 580)	(2 906)	(4 301)	(282)	(169)	(1)	(1)	(396)	(46)
Total des opérations sur les titres	(2 229)	(3 159)	(1 282)	(1 585)	678	150	4	38	(296)	118
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(7 620)	98	(3 831)	(15)	539	198	(4)	37	(342)	140
À la clôture	29 511	37 131	13 887	17 718	1 333	794	34	38	–	342
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :										
Titres en circulation, à l'ouverture			1 073	1 171	47	39	4	–	34	22
Émis			96	147	63	17	–	4	11	15
Réinvestissement des distributions			17	17	2	1	–	–	–	1
Rachetés			(200)	(262)	(19)	(10)	–	–	(45)	(4)
Titres en circulation, à la clôture			986	1 073	93	47	4	4	–	34

	Série FW5		Série N		Série N5		Série QF		Série QF5	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1	1	7 738	8 604	43	21	1 965	2 085	14	13
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	–	–	(864)	1 101	(6)	6	(236)	238	(2)	2
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	(247)	(332)	(1)	(2)	(42)	(56)	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(2)	(2)	–	–	(1)	(1)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	(1)	(2)	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	(247)	(332)	(3)	(4)	(43)	(58)	(1)	(1)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	314	613	–	19	141	280	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	247	332	2	2	43	58	1	1
Paiements au rachat de titres	(1)	–	(1 331)	(2 580)	(1)	(1)	(432)	(638)	(1)	(1)
Total des opérations sur les titres	(1)	–	(770)	(1 635)	1	20	(248)	(300)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(1)	–	(1 881)	(866)	(8)	22	(527)	(120)	(3)	1
À la clôture	–	1	5 857	7 738	35	43	1 438	1 965	11	14
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :										
Titres en circulation, à l'ouverture			443	537	3	2	205	237	1	1
Émis			21	34	–	1	17	29	–	–
Réinvestissement des distributions			17	19	–	–	5	6	–	–
Rachetés			(87)	(147)	–	–	(51)	(67)	–	–
Titres en circulation, à la clôture			394	443	3	3	176	205	1	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série QFW		Série QFW5		Série T5		Série W		Série W5	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	631	314	1	1	77	70	7 605	7 209	164	183
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(81)	51	–	–	(6)	8	(984)	770	(23)	18
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(18)	(17)	–	–	(1)	(1)	(121)	(148)	(2)	(3)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(3)	(4)	–	–	(8)	(8)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(18)	(17)	–	–	(4)	(5)	(121)	(148)	(10)	(11)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	302	391	–	–	52	1	576	1 301	67	7
Réinvestissement des distributions	18	17	–	–	4	5	121	148	8	8
Paievements au rachat de titres	(252)	(125)	–	–	(84)	(2)	(1 074)	(1 675)	(53)	(41)
Total des opérations sur les titres	68	283	–	–	(28)	4	(377)	(226)	22	(26)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(31)	317	–	–	(38)	7	(1 482)	396	(11)	(19)
À la clôture	600	631	1	1	39	77	6 123	7 605	153	164
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	63	34	–	–	6	6	448	463	15	18
Émis	35	39	–	–	6	–	38	77	8	–
Réinvestissement des distributions	2	2	–	–	–	–	8	8	1	1
Rachetés	(29)	(12)	–	–	(8)	–	(72)	(100)	(6)	(4)
Titres en circulation, à la clôture	71	63	–	–	4	6	422	448	18	15

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	(4 675)	4 154
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	1 483	(2 979)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	3 863	(356)
Achat de placements	(26 966)	(36 229)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	29 369	39 474
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	–	10
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	3 074	4 074
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	3 131	4 707
Paiements au rachat de titres	(6 146)	(8 726)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(4)	(5)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(3 019)	(4 024)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	55	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	51	1
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	105	51
Trésorerie	105	51
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	105	51
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	1 421	1 565
Impôts étrangers payés	153	92
Intérêts reçus	31	66
Intérêts versés	1	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Aedifica SA	Belgique	Biens immobiliers	1 382	187	151
AEON REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	61	94	90
AIMS AMP Capital Industrial Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	64 900	85	87
Alexander & Baldwin Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 844	76	73
American Finance Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	17 295	182	147
Apple Hospitality REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 020	91	84
Assura PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	132 167	136	108
AvalonBay Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	969	240	220
Big Yellow Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	4 411	102	86
BMO Commercial Property Trust Ltd.	Royaume-Uni	Biens immobiliers	58 675	95	81
Boston Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 828	386	207
Brixmor Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	15 057	466	438
Broadstone Net Lease Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	3 236	75	74
Camden Property Trust	États-Unis	Biens immobiliers	490	78	69
CareTrust REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 020	93	106
Civitas Social Housing PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	101 713	182	91
CK Asset Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	62 400	468	511
CubeSmart	États-Unis	Biens immobiliers	7 609	373	476
Daito Trust Construction Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	3 688	522	498
Daiwa House Industry Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	4 700	163	150
Dexus Property Group	Australie	Biens immobiliers	10 468	77	72
DiamondRock Hospitality Co.	États-Unis	Biens immobiliers	8 139	100	90
Digital Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	981	136	130
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	Canada	Biens immobiliers	54 239	713	797
EPR Properties	États-Unis	Biens immobiliers	7 654	506	394
Equinix Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 202	1 086	1 172
Equity Residential	États-Unis	Biens immobiliers	4 809	462	390
Essential Properties Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	12 752	389	429
Extra Space Storage Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 783	351	393
Fabege AB	Suède	Biens immobiliers	21 688	264	226
Federal Realty Investment Trust	États-Unis	Biens immobiliers	1 079	167	144
First Industrial Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 169	147	156
Frasers Logistics & Industrial Trust	Singapour	Biens immobiliers	67 800	84	91
Gaming and Leisure Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	9 019	488	635
Getty Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	7 079	254	345
Goodman Group	Australie	Biens immobiliers	32 293	589	556
Fiducie de placement immobilier Granite	Canada	Biens immobiliers	7 382	559	618
Fonds de placement immobilier H&R	Canada	Biens immobiliers	14 757	243	186
Highwoods Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	6 526	337	205
Home REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	106 297	115	46
HomeCo Daily Needs REIT	Australie	Biens immobiliers	328 771	404	345
Host Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	29 338	706	654
Hulic Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	10 400	141	116
Hysan Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	60 000	277	231
Ichigo Office REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	90	80	89
Independence Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 314	124	94
Inmobiliaria Colonial SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	25 815	260	221
Innovative Industrial Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 315	461	238
Japan Rental Housing Investments Inc.	Japon	Biens immobiliers	78	95	87
Keppel DC REIT	Singapour	Biens immobiliers	43 300	81	91
Kerry Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	22 000	76	76
Kilroy Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	1 573	124	69
Kite Realty Group Trust	États-Unis	Biens immobiliers	20 181	522	571
Klépierre	France	Biens immobiliers	7 032	198	216
LEG Immobilien GmbH	Allemagne	Biens immobiliers	738	118	55
Life Storage Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 234	356	396
LXi REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	195 026	468	321
Manulife US Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	216 500	94	63
Medical Properties Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	17 355	295	193
MERLIN Properties SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	9 747	127	116
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	18 000	368	291
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	15 500	425	394
National Retail Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	5 789	321	346

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Orion Office REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	33 254	377	301
Prologis Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	16 807	2 316	2 837
The PRS REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	52 058	95	70
Public Storage	États-Unis	Biens immobiliers	4 416	1 583	1 805
Realty Income Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	1 789	150	153
Rexford Industrial Realty Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	7 752	712	625
Scenters Group	Australie	Biens immobiliers	70 889	169	178
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	2 900	68	80
Simon Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 201	577	636
Sino Land Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	47 500	80	87
SITE Centers Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	6 668	124	111
Spirit Realty Capital Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	5 120	279	276
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	6 700	218	204
Sun Hung Kai Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	21 500	369	409
Supermarket Income REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	115 172	164	167
Swire Pacific Ltd., cat. A	Hong Kong	Biens immobiliers	6 500	53	68
Swire Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	169 000	575	590
Terreno Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	1 881	155	164
Tokyo Tatemono Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	13 600	241	225
Tokyu Fudosan Holdings Corp.	Japon	Biens immobiliers	18 600	125	121
Tritax Big Box REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	45 329	104	106
The Unite Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	14 258	244	229
Uniti Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	11 227	125	54
Urban Logistics REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	116 748	272	250
VICI Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	23 555	907	1 039
Vicinity Centres	Australie	Biens immobiliers	98 828	156	175
Vonovia SE	Allemagne	Biens immobiliers	6 929	468	176
W. P. Carey Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	8 128	769	852
Waypoint REIT	Australie	Biens immobiliers	148 993	374	351
Welltower Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	779	74	76
Weyerhaeuser Co.	États-Unis	Biens immobiliers	2 746	117	112
Whitestone REIT	États-Unis	Biens immobiliers	9 000	119	112
Total des actions				29 441	28 734
FONDS/BILLETS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares Global REIT ETF	États-Unis	Fonds/billets négociés en bourse	19 365	614	601
Total des fonds/billets négociés en bourse				614	601
Coûts de transaction				(32)	–
Total des placements				30 023	29 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie					105
Autres éléments d'actif moins le passif					71
Actif net attribuable aux porteurs de titres					29 511

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	97,4
Fonds/billets négociés en bourse	2,0
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	63,4
Japon	7,9
Hong Kong	6,7
Australie	5,7
Canada	5,4
Royaume-Uni	5,3
Espagne	1,1
Singapour	1,1
Allemagne	0,8
Suède	0,8
France	0,7
Belgique	0,5
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Autres fiducies de placement immobilier – Spécialisé	22,6
Fiducies de placement immobilier – Industriel	22,1
Fiducies de placement immobilier – Commercial	16,3
Activités immobilières diversifiées	8,3
Fiducies de placement immobilier – Diversifié	7,2
Sociétés d'exploitation immobilière	4,7
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	4,2
Fiducies de placement immobilier – Résidentielles à unités multiples	4,2
Fiducies de placement immobilier – Hôtellerie et villégiature	2,8
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	2,1
Développement immobilier	2,0
Fonds/billets négociés en bourse	2,0
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Fiducies de placement immobilier – Bois d'œuvre	0,4
Construction domiciliaire	0,3
Fiducies de placement immobilier – Résidentielles unifamiliales	0,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Fonds/billets négociés en bourse	0,2
Trésorerie et placements à court terme	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	62,1
Hong Kong	7,0
Japon	6,6
Royaume-Uni	6,3
Australie	6,2
Allemagne	3,1
Canada	2,6
Suède	1,6
France	1,4
Belgique	1,4
Singapour	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et placements à court terme	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fiducies de placement immobilier – Commercial	25,2
Fiducies de placement immobilier – Industriel	22,2
Fiducies de placement immobilier – Spécialisé	17,4
Fiducies de placement immobilier – Diversifié	7,8
Sociétés d'exploitation immobilière	7,1
Activités immobilières diversifiées	5,7
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	5,5
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	3,9
Développement immobilier	2,6
Fiducies de placement immobilier – Résidentiel	1,2
Sociétés de commerce et concessionnaires	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Fiducies de placement immobilier – Hôtellerie et villégiature	0,3
Fonds/billets négociés en bourse	0,2
Trésorerie et placements à court terme	0,1

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2023 et 2022, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. GPCV a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de GPCV le 5 juin 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, GPCV détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de GPCV, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par GPCV à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » du prospectus simplifié du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2023.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et The Bank of New York Mellon. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, GPCV doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. GPCV a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, GPCV doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont un objectif de placement précis et bien défini visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations des Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéficiaires autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

GPCV a utilisé les frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

GPCV verse des frais d'administration à Mackenzie pour des services d'administration quotidienne, y compris la communication de l'information financière, les communications avec les investisseurs et la communication de l'information aux porteurs de titres, la tenue des livres et des registres du Fonds, les calculs de la valeur liquidative et le traitement d'ordres en lien avec les titres des Fonds. De plus, Mackenzie paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds GPCV, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

GPCV peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2023 et 2022 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. GPCV gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

GPCV cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, GPCV maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (« FNB ») dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 8 juillet 2008

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus Itée (255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; www.placementscanadavie.com)

Les titres des séries A et T5 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs de série T5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries F et F5 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par Quadrus et qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif. Les investisseurs de série F5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries N et N5 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$ et qui ont conclu une entente avec GPCV et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte de série N. Les investisseurs de série N5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries QF et QF5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série QF5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries QFW et QFW5 sont offerts aux investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série QFW5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries W et W5 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$. Les investisseurs de série W5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Le 16 septembre 2022, les séries FW et FW5 ont été renommées séries F et F5, respectivement.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat[†], le mode de souscription avec frais modérés[†] et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à GPCV si un investisseur fait racheter des titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	17 juillet 2008	2,00 %	0,28 %
Série F	16 juillet 2008	0,80 % ²⁾	0,15 %
Série F5	13 août 2015	0,80 % ²⁾	0,15 %
Série FW	Aucun titre émis ³⁾	0,80 %	0,15 %
Série FW5	Aucun titre émis ⁴⁾	0,80 %	0,15 %
Série N	6 octobre 2011	— ¹⁾	— ¹⁾
Série N5	27 mars 2012	— ¹⁾	— ¹⁾
Série QF	12 juillet 2016	1,00 %	0,28 %
Série QF5	12 juillet 2016	1,00 %	0,28 %
Série QFW	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série QFW5	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série T5	15 septembre 2008	2,00 %	0,28 %
Série W	16 décembre 2011	1,80 %	0,15 %
Série W5	17 août 2015	1,80 %	0,15 %

[†] Le mode de souscription avec frais de rachat et le mode de souscription avec frais modérés ne sont plus offerts, y compris dans le cadre de programmes d'achat systématique comme les programmes de prélèvements automatiques. Les échanges de titres d'un Fonds Canada Vie achetés antérieurement selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés contre des titres d'un autre Fonds Canada Vie, selon le même mode d'acquisition, demeureront possibles.

- 1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.
- 2) Avant le 22 juillet 2022, les frais de gestion pour les séries F et F5 étaient imputés au Fonds au taux de 1,00 %.
- 3) La date d'établissement initiale de la série est le 7 août 2018. Tous les titres de la série ont été renommés série F le 16 septembre 2022.
- 4) La date d'établissement initiale de la série est le 7 août 2018. Tous les titres de la série ont été renommés série F5 le 16 septembre 2022.

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

b) Reports prospectifs de pertes

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2029 \$	2030 \$	2031 \$	2032 \$	2033 \$	2034 \$	2035 \$	2036 \$	2037 \$	2038 \$	2039 \$	2040 \$	2041 \$	2042 \$
3 485	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

c) Prêt de titres

	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	1 570		–	
Valeur des biens reçus en garantie	1 653		–	
	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	4	100,0	1	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	4	100,0	1	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(1)	(25,0)	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	3	75,0	1	100,0

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2023	22
31 mars 2022	77

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés immobilières, des parts de fiducies de placement immobilier et des entités immobilières partout dans le monde.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	18 755	62	–	18 817				
JPY	2 345	7	–	2 352				
HKD	1 972	–	–	1 972				
AUD	1 677	–	–	1 677				
GBP	1 555	–	–	1 555				
EUR	935	–	–	935				
SGD	269	3	–	272				
SEK	226	–	–	226				
Total	27 734	72	–	27 806				
% de l'actif net	94,0	0,2	–	94,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(1 390)	(4,7)	1 390	4,7

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

31 mars 2022

Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Incidence sur l'actif net			
					Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	23 007	(3)	–	23 004				
HKD	2 607	–	–	2 607				
GBP	2 475	1	–	2 476				
JPY	2 445	1	–	2 446				
AUD	2 302	(1)	–	2 301				
EUR	2 093	–	–	2 093				
SEK	576	–	–	576				
SGD	455	3	–	458				
Total	35 960	1	–	35 961				
% de l'actif net	96,8	–	–	96,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(1 798)	(4,8)	1 798	4,8

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2023	2 934	9,9	(2 934)	(9,9)
31 mars 2022	3 692	9,9	(3 692)	(9,9)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2023				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	19 692	8 996	46	28 734	23 901	12 953	–	36 854
Fonds/billets négociés en bourse	601	–	–	601	62	–	–	62
Total	20 293	8 996	46	29 335	23 963	12 953	–	36 916

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2023, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2023, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 en 2022).

FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2023 et 2022 :

	31 mars 2023	31 mars 2022
	Actions (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	–	–
Achats	115	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	–
Latent(e)s	(69)	–
Solde, à la clôture	46	–
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	(69)	–

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans la série S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	10
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	–	–

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents aux 31 mars 2023 et 2022 sont les suivants :

31 mars 2023	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Global REIT ETF	0,0	601
31 mars 2022	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Global REIT ETF	0,0	62

j) Changement de nom

Le 19 août 2021, le Fonds a été renommé Fonds immobilier mondial Canada Vie.